

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce sixième jour de juillet deux mille quinze (6-07-2015) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Marc Bastien, conseiller est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Juillet 2015

7. Financement temporaire – Règlement numéro 425-2014 — Réalisation des travaux de réfection – Boulevard de La Gabelle

8. Cour municipale régionale de Maskinongé – Radiation de dossiers inactifs

9. Entente en contrepartie des services municipaux pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

10. Modification de la résolution numéro 2015-05-175 – Cession partie du lot 4 070 387 – Place Louis-Denis – Remplacé par le lot 4 281 461

11. Octroi de contrat – Fourniture de produits pétroliers

12. Octroi de contrat - Entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage – Alain Lavallée Réfrigération

13. Entretien des aménagements paysagers – Bordures et paillis

14. Vente de la rétro-excavatrice Caterpillar, année 1997

15. Vente de la boîte de camion Dynamic 8' x 10'

16. Autorisation à demander des soumissions - Honoraires professionnels pour la vérification annuelle

17. Autorisation à demander des soumissions – Installation glissières de sécurité – Boulevard de La Gabelle

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

18. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture de sel déglaçant
 19. Autorisation d'utilisation d'un habit de combat au Grand Prix de Trois-Rivières par un pompier
 20. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Présentation du rapport annuel de la gestion de l'eau potable - 2014
 21. Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Marcel Lampron à l'égard du lot 2 544 670 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-11
 22. Coopérative jeunesse de services (CJS) – Aide financière pour les aînés et les jeunes familles
 23. Place aux jeunes MRC de Maskinongé – Demande de financement
 24. Le Noël du Pauvre – Demande d'autorisation pour barrage routier
 25. Le Noël du Pauvre – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire
 26. Motion de félicitations – Comité organisateur de la Fête nationale
 27. Motion de félicitations – 32^e édition du Tournoi provincial moustique
 28. Affaires diverses
- Période de questions
29. Clôture de la séance

2015-07-243

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et partage avec eux la pensée suivante :

« L'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité, la capacité à servir les autres – qualités à la portée de toutes les âmes - sont les véritables fondations de notre vie spirituelle. »

Nelson Mandela

Il mentionne que les travaux de voirie sur l'avenue Saint-Thomas-de-Caxton du côté de Yamachiche sont terminés depuis la semaine dernière et que les travaux de réfection du boulevard de La Gabelle sont en cours et se poursuivront pendant encore deux semaines.

Il explique que concernant la problématique de l'eau potable dans le secteur des Grès, le ministère des Transports continue les analyses relatives à la contamination par les sels de déglçage et que pour ce qui est des nitrates et des nitrites, c'est le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) qui fait le suivi du dossier en rapport avec le producteur agricole. En ce qui concerne la conformité des fosses septiques, la responsabilité relève de la municipalité.

Il fait ensuite référence au litige opposant la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie et la municipalité dans le dossier du rehaussement des cellules et mentionne que la Régie a reçu le mois dernier du MDDELCC deux avis de non-conformité l'un, pour le non-recouvrement de la cellule no 1 qui aurait dû être réalisé depuis au moins 2014 et l'autre pour le dépassement de la quantité d'enfouissement permise, selon le certificat d'autorisation du MDDELCC, dans la dernière cellule en exploitation, soit la cellule no 4. Il fait remarquer que la Régie devait déposer un plan d'action avant le 30 juin 2015. Il ajoute qu'une rencontre est prévue entre les deux parties jeudi prochain afin de clarifier la situation et de faire respecter le certificat d'autorisation initial.

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

Il termine en félicitant le Comité organisateur de la Fête nationale ainsi que le Comité de la 32^e édition du Tournoi moustique provincial et invite les citoyens à assister aux Mercredis culturels qui débiteront le 8 juillet au parc Réal-Saint-Onge.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 et des séances extraordinaires du 8 et 22 juin 2015 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2015-07-244

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 et des séances extraordinaires du 8 et 22 juin 2015 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2015-07-06 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2015-07-245

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2015-07-06.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2015-07-246

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 juin 2015* totalisant 111 470,79 \$.
- Les comptes à payer *au 30 juin 2015* au montant de 220 726,08 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

Construction et Pavage Boisvert inc. – Réfection boulevard de La Gabelle – Décompte progressif no 1

2015-07-247

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise, suite à la recommandation de la firme Stantec experts-conseils ltée, le paiement de la facture # 68871 à Construction et Pavage Boisvert inc., au montant de 301 450,80 \$, avant taxes, représentant le décompte progressif n° 1, pour les travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, réalisés au 26 juin 2015. (résolution numéro 2015-04-144)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Techni-Consultant inc. - Honoraires professionnels – Terrain à décontaminer

2015-07-248

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Techni-Consultant inc. de la facture numéro QV33 de 360,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans le dossier de la décontamination du terrain de l'ancien garage municipal, pour la période se terminant le 31 mai 2015. (résolution numéro 2015-02-059)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Stantec Experts-conseils ltée - Honoraires professionnels – Réfection boulevard de La Gabelle

2015-07-249

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Stantec Experts-conseils ltée de la facture numéro 970569 de 6 465,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans le cadre des travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, pour la période se terminant le 29 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Fondation prévention suicide les Deux Rives – Tournoi de golf

2015-07-250

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine l'autorisation au maire, M. Robert Landry et au conseiller Marc Bastien, de participer à un tournoi de golf au profit de la Fondation prévention suicide les Deux Rives, qui a eu lieu le 28 mai dernier;

Il est également résolu d'autoriser le paiement à cette fondation de la facture # TG-008 de 238 \$, pour cette participation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

France Fournier Assistante virtuelle – Services de réceptionniste

2015-07-251

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à France Fournier Assistante virtuelle de la facture # 010715 de 2 120,00 \$, pour la fourniture de services de réceptionniste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. – Honoraires professionnels – Vérification fin d'année 2014

2015-07-252

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables agréés, de la facture numéro 1159328 de 16 515,00 \$, avant taxes, et accepte la note de crédit numéro NC0252062 de (1 540,00 \$), avant taxes, représentant les honoraires professionnels relativement à la vérification de l'année financière 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2015-07-253

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture numéro 13620 de 1 326,40 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. – Honoraires professionnels – Relations de travail Convention collective de travail des pompiers

2015-07-254

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., de la facture numéro 1260105 de 1 325,08 \$, avant taxes représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le cadre de consultation en relations de travail et du renouvellement de la convention collective de travail des pompiers, pour la période se terminant le 31 mai 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Bélangier Sauvé avocats s.e.n.c.r.l. – Honoraires professionnels – Dossier Justin Milette

2015-07-255

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Bélangier Sauvé avocats s.e.n.c.r.l., de la facture numéro 335053 de 3 233,63 \$, avant taxes, à partager entre La Mutuelle des Municipalités du Québec, (50 %), la MRC de Maskinongé (25 %) et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès (25 %), soit 808,41 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de monsieur Justin Milette, pour la période se terminant le 14 avril 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Modèles d'évaluation de rendement

2015-07-256

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. de la facture numéro 4561 de 45,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels pour la fourniture de modèles d'évaluation de rendement des employés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

André Bouvet Itée – Travaux de bouclage — Rue Bellemare — Décompte no 1 – Directive de changement no 1 - Réception provisoire des ouvrages

CONSIDÉRANT que monsieur Maxime Boisvert, ingénieur à la MRC de Maskinongé a procédé à des vérifications en cours d'exécution des travaux de bouclage du réseau d'eau potable de la rue Bellemare, effectués par l'entreprise André Bouvet Itée ;

CONSIDÉRANT que M. Boisvert a accepté au nom de la municipalité la directive de changement numéro 1 et qu'il recommande de procéder à l'acceptation provisoire des ouvrages;

2015-07-257

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procède à la réception provisoire des ouvrages de travaux de bouclage du réseau d'eau potable de la rue Bellemare, effectués par l'entreprise André Bouvet Itée ;

Il est également résolu, suite à la recommandation de M. Maxime Boisvert, d'autoriser le paiement à André Bouvet Itée de la facture numéro 7276 de 41 131,68 \$, avant taxes, représentant le décompte n° 1;

Il est de plus résolu d'entériner l'acceptation par M. Boisvert de la directive de changement no 1, dû au diamètre et à la profondeur du réseau inférieurs à ceux indiqués dans le devis;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution. (résolution 2015-03-090)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CJS de Saint-Étienne-des-Grès - Réparation tondeuse

2015-07-258

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le remboursement à la CJS de Saint-Étienne-des-Grès de la facture numéro 50615 de 83,21 \$, avant taxes, pour la réparation de la tondeuse endommagée lors de l'entreposage hivernal à la bâtisse # 4.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Juillet 2015

2015-07-259

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Traitement des étangs aérés (herbes)	02.41400.521	1 815,00 \$
Isolation toiture garage	02.32010.522	1 000,00 \$
Peinture camion autocar	02.32020.525	2 585,38 \$
Remplacements pneus camions #10-08 et 96-01	02.32020.525	9 750,00 \$
Liquide de refroidissement 45 gallons	02.32020.525	520,67 \$
Réparation estrade Léo-Carbonneau	02.70150.521	3 000,00 \$
Réparation estrade petit terrain	02.70150.521	2 000,00 \$
Terrassement en face de Novel	02.70153.521	1 500,00 \$

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

Terrassement courbe Place Louis-Denis	02.70153.521	1 000,00 \$
Renouvellement d'uniformes (16 pompiers)	02.22000.650	2 607,84 \$
Décoration salle communautaire	02.70120.522	500,00 \$
Chandail écurie St-Pierre- Gymkhana	02.70150.649	271,85 \$
Produits médicaux	02.22310.675	748,76 \$
Radios portatives usagées (2 x 325,00 \$)	02.22310.650	650,00 \$
Herbicides Parc Réal-Saint-Onge	02.70153.447	440,95 \$
		28 390,45 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Financement temporaire – Règlement numéro 425-2014 — Réalisation des travaux de réfection – Boulevard de La Gabelle

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 4 août 2014, le *Règlement numéro 425-2014 décrétant des travaux de réfection du boulevard de la Gabelle, comportant une dépense de 1 805 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 1 805 000 \$ financés à même les sommes versées au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et, si ces sommes sont insuffisantes, à même le fonds général;*

CONSIDÉRANT les dispositions législatives concernant les emprunts temporaires (*art. 1093 du Code municipal du Québec*);

2015-07-260

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 1 805 000 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 425-2014 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Cour municipale régionale de Maskinongé – Radiation de dossiers inactifs

CONSIDÉRANT que plusieurs dossiers de la Cour sont en suspens par suite du décès d'un défendeur;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de clore ces dossiers;

CONSIDÉRANT l'alinéa 4 de l'article 84 de la Loi sur les cours municipales;

2015-07-261

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le greffier de la Cour municipale régionale de Maskinongé à fermer tout dossier dans lequel un jugement a été ou sera rendu en faveur de la municipalité à l'encontre d'un défendeur décédé postérieurement au jugement, et ce, sur preuve de décès satisfaisante obtenue par ledit greffier.

La présente autorisation inclut les dossiers joints à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

9. Entente en contrepartie des services municipaux pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT la résolution 2015-03-4396 adoptée par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (ci-après appelé la Régie);

CONSIDÉRANT la résolution 2015-04-140 adoptée par la Municipalité et par laquelle elle consentait au projet d'entente et autorisait des signataires pour sa signature en bonne et due forme;

CONSIDÉRANT le souhait de la régie de conclure cette entente par l'adoption d'une simple résolution;

CONSIDÉRANT les modalités de l'entente prévues et décrites à la résolution 2015-03-4396 adoptée par la Régie;

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

2015-07-262

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Léveillé, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, par la présente résolution, accepte l'offre d'entente de la Régie détaillée dans sa résolution portant le numéro 2015-03-4396 aux fins de conclure une entente visée à l'article 206 de la *Loi sur la fiscalité municipale* telle qu'en vigueur en date de l'adoption de la présente et par laquelle la Régie s'engage à payer à la municipalité une somme d'argent en contrepartie des services municipaux dont ses immeubles bénéficient, et ce, selon les modalités explicitées dans cette résolution portant le numéro 2015-03-4396.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Modification de la résolution numéro 2015-05-175 – Cession partie du lot 4 070 387 – Place Louis-Denis – Remplacé par le lot 4 281 461

2015-07-263

Il est proposé par Francine Boulanger, appuyé de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2015-05-175 en remplaçant le numéro de lot 4 070 387 par le numéro de lot 4 281 461.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat – Fourniture de produits pétroliers

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public publié le 3 juin 2015 dans le système électronique d'appel d'offres SEAO pour la fourniture de produits pétroliers;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entreprises ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant avant taxes
Pétroles Deshaies, div. de Chauffage P. Gosselin inc.	66 911,50 \$
Desroches Groupe pétrolier	67 558,55 \$
Énergies Sonic RN s.e. c.	68 281,50 \$
Harnois Groupe Pétrolier	68 624,00 \$

2015-07-264

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Léveillé, appuyé de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture de produits pétroliers à Pétroles Deshaies, div. de Chauffage

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

P. Gosselin inc., le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 66 911,50 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat - Entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage – Alain Lavallée Réfrigération

2015-07-265

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Alain Lavallée Réfrigération, le contrat d'entretien préventif des unités de climatisation et de chauffage des bâtiments municipaux pour une période d'un an, soit du mois d'octobre 2015 au mois de juillet 2016, selon l'offre de services, datée du 25 juin 2015, aux prix suivants :

Bâtiment	Nombre de visites	Prix/visite	Total/avant taxes
Hôtel de ville	4	205 \$	820,00 \$
Salle communautaire	4	170 \$	680,00 \$
Caserne	4	155 \$	620,00 \$
Garage	4	150 \$	600,00 \$
		TOTAL	2 720,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Entretien des aménagements paysagers – Bordures et paillis

2015-07-266

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'aménagement de bordures paysagères et l'ajout de paillis au contrat de l'entreprise Service d'entretien paysager Yves Pellerin pour l'aménagement paysager de la pancarte «Bienvenue» située à l'intersection du chemin des Dalles et de la rue Principale et pour ceux du parc Réal-Saint-Onge, pour un montant global de 515,00 \$ avant taxes, selon l'offre reçue le 22 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Vente de la rétro-excavatrice Caterpillar, année 1997

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 6.1 du *Code municipal* à l'effet que l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire se départir de la rétro-excavatrice Caterpillar, année 1997;

CONSIDÉRANT que, suite à l'appel d'offres publié le 13 mai 2015 dans le journal le *Nouvelliste*, cinq (5) soumissions ont été reçues aux bureaux de la municipalité comme suit :

Entrepreneurs	Montant
Jean Simard et fils P. D. L. Itée	12 850,00 \$
Les Camions Stéphane Blain inc.	12 225,00 \$
Réal Dupont	9 158,00 \$
Malidan inc.	8 888,00 \$
Jacques Plante	7 000,00 \$

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

2015-07-267

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la vente de de la rétro-excavatrice Caterpillar, année 1997, pour la somme de 12 850,00 \$, à l'entreprise Jean-Simard et fils P. D. L. Itée, ayant soumis l'offre la plus élevée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Vente de la boîte de camion Dynamic 8' x 10'

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 6.1 du *Code municipal* à l'effet que l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire se départir d'une boîte de camion de marque Dynamic de 8' x 10', munie d'un système de levage avec ciseau #600DH;

CONSIDÉRANT que, suite à l'appel d'offres publié le 13 mai 2015 dans le journal le Nouvelliste, aucune soumission n'a été reçue aux bureaux de la municipalité à la date limite d'ouverture des soumissions soit le 5 juin 2015;

CONSIDÉRANT que le 10 juin 2015, l'entreprise Auto S. Therrien a présenté une offre d'achat de 2 250,00 \$

2015-07-268

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la vente de la boîte de camion de marque Dynamic 8' X 10', pour la somme de 2 250,00 \$, à l'entreprise Auto S. Therrien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Autorisation à demander des soumissions - Honoraires professionnels pour la vérification annuelle

2015-07-269

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour les services professionnels d'un vérificateur externe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Autorisation à demander des soumissions – Installation glissières de sécurité – Boulevard de La Gabelle

2015-07-270

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour l'installation de glissières de sécurité sur le chemin de La Gabelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture de sel déglaçant

2015-07-271

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour la fourniture de 800 tonnes métriques de sel déglaçant en vrac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Autorisation d'utilisation d'un habit de combat au Grand Prix de Trois-Rivières par un pompier

2015-07-272

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le capitaine Éric Vincent à utiliser son habit de combat du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès lors du Grand Prix de Trois-Rivières le 31 juillet et les 1, 2, 7 et 8 août 2015. M. Vincent est responsable de son habit de combat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Présentation du rapport annuel de la gestion de l'eau potable - 2014

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec a mis en œuvre sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT que cette stratégie comprend cinq (5) mesures à suivre pour les organismes municipaux, mesures qui souscrivent aux principes du développement durable et permettent d'optimiser les investissements gouvernementaux et municipaux en infrastructures d'eau;

CONSIDÉRANT qu'une première mesure consiste en la présentation annuelle d'un bilan de l'usage de l'eau potable, rapport produit par M. Jean-René Duplessis, directeur des Travaux publics;

2015-07-273

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité St-Étienne-des-Grès adopte et dépose son rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Marcel Lampron à l'égard du lot 2 544 670 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-11

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de monsieur Marcel Lampron porte sur l'utilisation non agricole du lot 2 544 670 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-11;

CONSIDÉRANT que ce lot est situé en territoire agricole protégé par la Loi;

CONSIDÉRANT que la demande consiste en l'aplanissement d'une butte de sable, d'une superficie approximative de 3 000 m² au niveau du sol environnant, dans le but d'augmenter la superficie disponible pour la culture du sol;

CONSIDÉRANT que la demande vise également l'utilisation d'un chemin d'accès d'une longueur de 55 mètres sur 6 mètres de large;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à sortir l'excédent de sable à l'extérieur de la propriété;

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

CONSIDÉRANT que ce projet ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins;

2015-07-274

À CES CAUSES, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Marcel Lampron auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Coopérative jeunesse de services (CJS) – Aide financière pour les aînés et les jeunes familles

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la politique familiale municipale, le conseil municipal désire améliorer l'accès aux services offerts par la Coopérative jeunesse de services (CJS) pour les aînés et les jeunes familles de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

2015-07-275

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie une aide financière à la Coopérative jeunesse de services (CJS) de 500 \$ pour subventionner les travaux exécutés chez les aînés et de 500 \$ pour des services de gardiennage auprès des jeunes familles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Place aux jeunes MRC de Maskinongé – Demande de financement

2015-07-276

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de verser un montant de 300 \$ à Carrefour jeunesse-emploi MRC de Maskinongé à titre de partenaire du projet Place aux jeunes MRC de Maskinongé dans la catégorie «bronze» pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Le Noël du Pauvre – Demande d'autorisation pour barrage routier

CONSIDÉRANT que l'organisme le Noël du Pauvre désire effectuer un barrage routier le 8 novembre 2015, au coin de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds ;

2015-07-277

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la tenue d'un barrage routier, au coin de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds pour l'organisme le Noël du Pauvre, le 8 novembre 2015, entre 11 heures et 16 heures. L'organisme le Noël du Pauvre doit obtenir un permis d'événements spéciaux auprès du Ministère des Transports.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Le Noël du Pauvre – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire

2015-07-278

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès

Séance ordinaire du 6 juillet 2015

gratuitement à la salle communautaire à l'organisme le Noël du Pauvre pour les dates suivantes :

8, 9 et 10 décembre 2016 : de 8 h à minuit.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Motion de félicitations – Comité organisateur de la Fête nationale

2015-07-279

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement les membres du comité organisateur de la Fête nationale pour la préparation des activités et des festivités qui ont remporté un vif succès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Motion de félicitations – 32^e édition du Tournoi provincial moustique

2015-07-280

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le comité organisateur de la 32^e édition du Tournoi provincial moustique qui a été couronné d'un vif succès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Affaires diverses

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 15

Fin : 20 h 32

29. Clôture de la séance

2015-07-281

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 32.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière